

tant dans les spasmes de l'urèthre, du col de la vessie, du rectum, de l'œsophage, etc.¹.

Sémiotique. — L'hyperesthésie s'observe : 1° Dans l'hystérie.

— Les troubles de la sensibilité ne sont nulle part aussi fréquents, aussi variés que chez les hystériques. Toutes les formes de l'anesthésie (anesthésie tactile, douloureuse, thermique, musculaire), tous les genres de névralgies (cutanée, cérébrale, viscérale), toutes les perversions de la sensibilité (hallucinations, illusions, pica, malacia), pour ne parler ni des troubles de la motilité ni des désordres psychiques, se rencontrent dans cette névrose.

L'hyperesthésie y est également très ordinaire et elle s'y présente sous deux formes ; — tantôt elle est générale, et l'impressionnabilité sensitive de l'hystérique est exaltée au plus haut degré ; le parfum d'une fleur, la vue d'un objet, la lumière, le son, etc., tout l'irrite et l'abat ; cet état révèle l'hyperesthésie des centres nerveux. — Mais, indépendamment de cette exaltation générale de la sensibilité, on rencontre chez les hystériques des hyperesthésies localisées, soit à une muqueuse, soit à une certaine étendue des téguments, hyperesthésies qui n'ont rien de fixe, qui vont, viennent, se déplacent, coïncident ou non avec des paralysies, avec des anesthésies, etc.

2° *Maladies de la moelle.* — L'hyperesthésie est un phénomène fréquent dans les diverses maladies de la moelle ; elle indique la participation de la substance grise à la maladie et son état d'irritation, mais elle prouve en même temps que cette substance n'est pas désorganisée, que sa conductibilité n'est pas interrompue.

L'hyperesthésie correspond donc à la première phase des *maladies de la moelle* ; elle coexiste avec les sensations de *pincements* et de *chatouillements*. Mais, à mesure que les lésions font des progrès et que la substance grise s'altère, l'hyperesthésie est remplacée par l'anesthésie et la paralysie.

L'hyperesthésie est fréquente au début des *encéphalites* et surtout dans toutes les variétés de *méningites cérébrales et cérébro-rachidiennes* ; mais, dans ces cas, les convulsions et les contractures

1. Il est probable que la peau et les muqueuses ne sont pas les seuls tissus sujets à l'hyperesthésie. Les douleurs que provoque, dans certaines circonstances, une pression exercée sur les os, sur les membres, etc., révèlent une exagération de la sensibilité de ces organes.

sont des phénomènes dont l'importance et l'éclat priment l'exagération de la sensibilité et révèlent la nature de la maladie.

3° *Maladies de la peau.* — L'hyperesthésie est un phénomène très ordinaire dans un grand nombre de maladies cutanées ; elle s'associe fréquemment au prurit, et bientôt la nature spéciale de l'éruption éclaire le diagnostic.

4° *Altérations du sang. — Intoxications.* — L'exaltation de la sensibilité est un phénomène que l'on rencontre, moins fréquemment, il est vrai, que l'anesthésie, dans l'anémie, la *chloro-anémie*, la grand nombre d'intoxications chroniques produites par l'alcool, le tabac, l'opium, le plomb, etc.

Nous n'insistons pas sur la *valeur sémiotique de l'hyperesthésie*, car elle est assez restreinte, et l'exagération de la sensibilité est presque constamment associée à des symptômes plus significatifs et partant plus utiles au diagnostic.

Cependant, d'après Head, les troubles profonds des divers viscères détermineraient, par voie réflexe, des zones d'hyperesthésie cutanée dont la distribution serait en rapport avec la disposition segmentaire des voies sensitives de la moelle, subordonnée elle-même à la métamérie primitive des centres nerveux : la sensation douloureuse provenant de l'organe malade serait conduite au segment de la moelle qui constitue l'origine de ses fibres sensitives ; là, elle se mettrait en rapport avec les fibres sensitives cutanées, lesquelles prennent naissance dans le même segment que les fibres viscérales. — La recherche du siège de ces hyperesthésies cutanées serait donc, au dire de Head, d'un secours précieux en clinique, pour déterminer le siège des altérations viscérales. D'après lui, l'hyperesthésie cutanée se rencontrerait, par exemple, — dans le domaine de la 3^e cervicale et des 1^{re} et 4^e dorsales, au cours des cardiopathies ; — dans le domaine de la 1^{re} à la 7^e dorsale, au cours des pleuro-pneumopathies aiguës. S'inspirant de ces données, un autre auteur anglais, J. Mackenzie, aurait pu, du fait d'une hyperesthésie cutanée siégeant dans le domaine des onzième et douzième racines dorsales, affirmer l'existence d'une pyélite (confirmée ultérieurement par une décharge de pus dans l'urine) alors que d'autres médecins avait porté le diagnostic de péritonite.